



⚠️ AVIS IMPORTANT ⚠️

En raison de la situation actuelle en lien avec la COVID-19, les séances du conseil municipal de la Ville de Bromont se tiendront sans la présence du public, et ce, jusqu'à nouvel avis.

Il s'agit d'une mesure exceptionnelle dont l'application est temporaire. Cette mesure a pour objectif le respect des règles sanitaires en vigueur, le tout en conformité avec l'arrêté 2020-029.

Les citoyens désirant acheminer leurs questions portant sur l'ordre du jour, pourront le faire par courriel à l'adresse greffe@bromont.com jusqu'au mercredi 26 mai 2021 à 16 h. Toutes les coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone) doivent apparaître dans le courriel afin de contacter les personnes s'il y a lieu.

ORDRE DU JOUR

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 MAI 2021, À 18H30

- 1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 2. PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 3. ACQUISITION DE GRÉ À GRÉ OU PAR VOIE
D'EXPROPRIATION DES LOTS 2 930 014 ET 4 088
660 DU CADASTRE DU QUÉBEC**
- 4. LEVÉE DE LA SÉANCE**